



Assemblée des Français de l'étranger

25^{ème} Session - Octobre 2016

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION DE LA SÉCURITÉ ET DE LA PROTECTION DES PERSONNES ET DES BIENS

Président : Bruno DELL'AQUILA
Vice-président : Gérard BENICHOU

MEMBRES ÉLUS

M. BERTE Jean-François
M. HASNAOUI Fwad
Mme LAVERGNE Cécile
M. MAINGUY Jean-Louis
Mme MARTIN Catya
M. OUEDRAOGO Ousmane
M. PARTY Geoffrey
Mme PRATO Régine
M. REGNARD Damien
M. SENAC Gérard
M. SEROL Hervé

Rapporteurs

M. BERTE Jean-François
M. PARTY Geoffrey
Mme MARTIN Catya

SOMMAIRE

1- La Menace terroriste pesant sur les Français de l'Etranger	1-4
2- La Menace cybercriminelle	5-6
3- Commission d'enquête relative aux moyens mis en œuvre par l'Etat pour lutter contre le terrorisme depuis le 7 janvier 2015.....	7-8
4- Centre de Crise et de Soutien	8-9
5- La Réserve Citoyenne	9-11
6- La Sécurité Civile	11-12
7- AXA Assistance & Amarante : Offre Global Secure	12-13
8- Résolution numéro 1 : Formation des élèves du réseau AEFÉ face aux risques, notamment terroristes	14
9- Résolution numéro 2 : Participation des Conseillers Consulaires aux JDC p	15

Synthèse des travaux de la Commission Session d'Octobre 2016

I / La menace terroriste pesant sur les Français de l'Etranger

La commission de la sécurité de l'Assemblée des Français de l'Etranger a eu l'opportunité d'auditionner un consultant du ministère de la défense qui a pu présenter sa perception des menaces qui pèsent à l'heure actuelle sur la sécurité des Français de l'Etranger.

Pour diverses raisons, la France se trouve aujourd'hui en tête de liste des cibles des mouvements terroristes. La menace qui pèse sur notre pays, ses ressortissants et ses intérêts à travers le monde n'a jamais été aussi élevée.

Cette menace est portée par deux entités concurrentes. En effet, si notre territoire national est principalement menacé par Daesh, Al-Qaïda reste la principale menace à l'étranger, notamment au Sahel. Cette concurrence entre ces deux organisations produit une sorte d'émulation qui les conduit à verser dans une surenchère morbide.

Cette menace est d'autant plus inquiétante qu'elle est :

- **Diffuse.** Les groupes terroristes du sahel sont capables de frapper des zones touristiques situées à plus de 1000 km de leur sanctuaire. Cela a été le cas très récemment en Tunisie et en Côte d'Ivoire.
- **En phase de fractionnement.** Par exemple, le groupe Boko Haram s'est scindé en deux récemment une partie prêtant allégeance à Daesh.
- **En phase d'essaimage,** avec le retour des djihadistes dans leurs pays d'origine. Ce point est particulièrement inquiétant car on ne sait pas vraiment pour le moment comment le traiter. Cela concerne de 800 à 2000 Français qui peuvent revenir en métropole, mais également les ressortissants d'autres pays où se situent certains de nos compatriotes, leur citoyenneté en faisant des cibles potentielles. C'est par exemple le cas des pays du Maghreb, mais aussi de la péninsule arabique, de l'Asie du sud-est, etc...

La menace évolue et les modes d'action également. Les services spécialisés classifient les modes d'action des terroristes en 3 catégories:

- **L'attaque inspirée.** C'est la catégorie des attaques par des « loups solitaires » qui se radicalisent bien souvent de façon isolée devant internet sans avoir de contact avec le centre de commandement.
- **L'attaque commanditée.** Par exemple celle de Charlie Hebdo ou quelques djihadistes revenus sur le territoire national frappent des cibles identifiées, mais avec une large autonomie.
- **L'attaque planifiée.** Par exemple celle du 13 novembre 2015 avec une organisation lourde, quasi-militaire, longuement réfléchie et directement gérée à partir des sanctuaires terroristes.

Les terroristes visent aujourd'hui principalement les cibles dites molles, c'est-à-dire non pas des objectifs militaires ou institutionnels, mais des zones touristiques, des concentrations de populations.

Nous avons à faire à un ennemi très organisé qui a une communication professionnelle, réalisant des vidéos d'une grande qualité technique et qui sait identifier les cibles potentielles, notamment chez les adolescents, pour le recrutement.

Les services de renseignement ont à l'heure actuelle des informations particulièrement précises sur le risque d'enlèvements de citoyens Français. Il existe en effet une véritable « industrie de l'enlèvement » avec pour objectif l'obtention de rançons contre la libération des otages.

Il nous a été rappelé que certains de nos compatriotes ont des comportements particulièrement dangereux, allant par exemple faire du tourisme, parfois avec leurs enfants, dans les zones classées rouges par le MAEDI.

La menace étant appelée à s'aggraver, la pression sur Daesh au Levant et sur Al Qaeda au Sahel augmentant, il est très probable que cela conduise à une surenchère dans la violence terroriste.

Il convient donc de rappeler à nos compatriotes de rester vigilants, de consulter les fiches de conseils aux voyageurs du MAEDI en évitant, sauf raison impérative, les zones oranges sur les cartes du ministère et en évitant tout simplement les zones fortement déconseillées, en

rouge sur la carte. Il est également particulièrement recommandé de s'inscrire sur ARIANE avant de se rendre dans une zone à risque.

II / La menace cybercriminelle

La commission de la sécurité a décidé lors de la session de mars 2016 de considérer la cybercriminalité comme l'un de ses axes de travail sur le long terme. En effet, comme nous l'avons déjà vu, il s'agit d'une menace non seulement pour la propriété intellectuelle, le contenu de nos ordinateurs, de nos téléphones, mais aussi pour les personnes physiques, particulièrement quant à leur réputation. Cette menace nous concerne d'autant plus, nous, Français établis hors de France, que non seulement nous vivons dans des pays où les menaces peuvent être élevées et les protections faibles, mais aussi parce que nous sommes mobiles, ce qui augmente encore plus notre exposition.

Nous avons donc reçu pour la deuxième fois un spécialiste du ministère de l'intérieur afin, d'une part de progresser dans notre appréhension de la menace et, d'autre part, de commencer à voir comment se protéger au mieux.

L'internet qui, c'est une évidence, a pris une part très importante dans nos vies, est un champ de bataille entre les grandes puissances et une zone où nous sommes, parce que souvent mal préparés, très menacés.

C'est tout d'abord un vecteur d'action puissant pour la criminalité organisée, notamment terroriste. Il est ainsi aujourd'hui bien connu que Daech utilise internet comme un vecteur de propagande pratiquement incontrôlable. Diffusant non seulement des vidéos pour le recrutement, mais également des guides d'instruction, soit pour que les apprentis djihadistes sachent justement comment se protéger sur internet, ou encore comment mener des attaques terroristes.

C'est aussi le lieu, en particulier sur ce qu'on appelle le « darknet », où l'on peut trouver une délinquance bon marché. Il est tout à fait essentiel que nos compatriotes établis hors de France, particulièrement exposés du fait de leur lieu de vie ou de leur fonction, prennent conscience que leur tablette, ordinateur et autres smartphones permettent de les géolocaliser, d'aspirer leurs données ou de détourner leur image très facilement.

La plupart d'entre nous ne prennent absolument pas les mesures élémentaires permettant d'assurer leur protection.

En voici quelques-unes que les élus devraient, non seulement mettre en place pour eux-mêmes, étant bien plus souvent qu'ils n'en ont conscience, détenteurs d'informations concernant leurs compatriotes, l'ambassade, les intérêts français, etc...

- Ne jamais ouvrir de message qui ne vous semble pas destiné.
- Créer sur vos ordinateurs un compte utilisateur qui n'a pas les droits d'administrateur. Si votre ordinateur est infecté, les conséquences seront beaucoup moins graves si le virus n'a pas les droits d'administrateur.
- Effectuer des sauvegardes régulières de toutes vos données sur des **supports externes**.
- Effectuer régulièrement les mises à jour de vos OS, antivirus et autres logiciels essentiels.
- Attention à l'utilisation d'Adobe Acrobat Reader qui est l'un des vecteurs numéros un de la propagation de virus.
- Sécuriser votre ordinateur et votre téléphone avec un mot de passe d'au moins 8 caractères. Un code de 4 caractères se casse en 3 minutes avec des appareils coûtant 200 dollars
- Attention aux clefs USB. A considérer comme quasiment toujours infectées. Quand c'est possible, penser à utiliser des stations blanches.
- Particulièrement pour des personnes exposées, se « googleiser » au moins une fois par semaine pour vérifier votre E-réputation.
- Eventuellement, selon votre activité professionnelle, utilisez des enveloppes sécurisées pour vos smartphones et tablettes et des films de confidentialité quand vous travaillez dans un espace public.

Surtout, à l'heure où les réseaux sociaux font partie intégrante de nos vies, ou des applications aux effets très mal maîtrisés sont de plus en plus populaires, comme par exemple Periscope, il convient d'ériger en mode de vie le fait de se poser la question: " Est-ce un problème si ces informations deviennent publiques ? »

Pour finir, on peut illustrer ce propos par la citation de Charles Darwin: „Les espèces qui survivent ne sont pas les espèces les plus fortes, ni les plus intelligentes, mais celles qui s'adaptent le mieux aux changements. “ Donc adaptons nous!

III / Commission d'enquête relative aux moyens mis en œuvre par l'Etat pour lutter contre le terrorisme depuis le 7 janvier 2015

Audition d'Alain Marsaud, député de la 10^{ème} circonscription des Français établis hors de France, ancien juge anti-terroriste, membre de ladite commission

Le député, malgré sa très grande expérience en la matière (il a été le premier juge anti-terroriste dans les années 80) s'est déclaré particulièrement préoccupé et désarmé devant le phénomène terroriste auquel nous devons désormais faire face.

Alors qu'auparavant, il s'agissait en fait d'un terrorisme d'Etat avec des « codes » et des interlocuteurs avec lesquels on pouvait finalement prendre langue, même indirectement, pour résoudre des « différends », à l'heure actuelle on ne comprend plus rien et la cause religieuse ne sert que de prétexte à la violence d'individus sans foi ni loi.

Alain Marsaud nous a fait part des conditions dans laquelle s'est déroulée l'enquête parlementaire : audition poignante de toutes les victimes en état de le faire, des associations, des policiers, des secours, médecins, pompiers, militaires, services.

Le député a pu donner à la commission son expertise face aux menaces terroristes que traversent la France, et nous a exposé un point de vue personnel sur ce qui, selon lui, explique pourquoi la France serait le pays le plus exposé au monde en matière de terrorisme.

Deux offensives seraient reliées par une même idéologie avec deux types d'ennemis.

Ennemi extérieur : groupes islamistes que l'on combat sur plusieurs fronts (des opérations militaires sont actuellement en cours dans 6 pays) et qui considèrent la France comme l'ennemi principal haïssable, objet de leurs représailles.

Il faut avoir à l'esprit l'impact directement lié à nos choix en matière de politique étrangère. Ceux-ci peuvent entraîner en représailles des actions terroristes comme celles qui sont menées ces dernières années.

Ennemi intérieur : Présent sur le territoire national et qui passe à l'acte par rejet de notre modèle politique, économique et social ou pour des raisons personnelles. Cet ennemi est constitué d'individus, soit désœuvrés et sans repères socio-familiaux, se radicalisant souvent seuls et de façon très rapide avec l'aide de la propagande sur internet, soit de retour des pays du proche et Moyen-Orient.

Selon le député, l'Etat, quelle que soit sa mobilisation ne pourra jamais éviter l'inévitable à venir.

Le problème pendant, celui du retour des français actuellement sur les zones de combat est un défi important pour notre système judiciaire qui est totalement inadapté à cette problématique, sans même parler du cas particulier des mineurs auteurs de crimes ou simplement impliqués dans des actes de guerre.

IV / Le Centre de Crise et de Soutien (CdCS)

Le Centre de Crise et de soutien(CdCS) était représenté par son directeur (M. Paoli), le directeur adjoint (M. Lavertu), la sous-directrice en charge du Centre de Situation (Mme Purcarescu) et la conseillère communication-relations extérieures (Mme Cœur-Bizot).

La reconnaissance de l'expertise particulière du CdCS dans l'aide aux victimes a été confirmée par la création d'une cellule interministérielle, sous l'autorité du Premier Ministre et pouvant opérer sur le territoire national. Le budget global de fonctionnement du Centre est passé de près de 2 millions d'euros en 2015 à 2,8 millions d'euros en 2016.

Le tableau du contexte sécuritaire actuel a été brossé : augmentation importante du risque terroriste et menace particulière envers la France, ses ressortissants, les emprises et les biens français aussi bien sur le territoire métropolitain qu'à l'étranger. Sur les 8 crises importantes survenues cette année, six étaient en lien avec le terrorisme (Istanbul, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Belgique, mali et Nice) les deux autres étant l'accident du vol Egyptair et la tentative de putsch en Turquie.

Quatre domaines font actuellement l'objet d'une attention particulière:

- 1- **Renforcement des soins aux blessés graves nécessitant une prise en charge rapide et spécialisée.** En raison des capacités parfois limitées des structures médicales, notamment en Afrique sub-saharienne, une sensibilisation des postes est réalisée pour répertorier les moyens humains et techniques locaux et régionaux, pour identifier et former des praticiens locaux à la médecine d'urgence et en dotant les postes en médicaments de première urgence (5.000 euros par poste pour une

trentaine concernés). Par ailleurs, il est à noter qu'un second médecin est venu renforcer l'équipe du CdCS.

- 2- **Géo localisation.** Les difficultés techniques et les contraintes budgétaires semblent maîtrisées et le logiciel I4D devrait être opérationnel à la fin de l'année permettant une cartographie affinée et une géolocalisation qui sera d'une grande aide pour le CdCS et les postes dans la gestion des crises.
- 3- **Formation à la gestion des crises.** Des formations sont régulièrement dispensées (plus de 500 heures cette année) pour les personnels du MAE (fonctionnaires, VIE et VIA), mais aussi au profit de militaires, de médecins, de personnels d'ONG et d'entreprises privées (tours operators notamment).
- 4- **Communication.**
 - a. Mise en place effective d'**ARIANE Scolaire** à destination des voyages scolaires à l'étranger
 - b. Mise en place en 2017 d'une **application « Safety Check »** accessible à partir de smartphones et de tablettes sur le site « Conseil aux voyageurs », qui permettra à quiconque voyagera de pouvoir donner des informations sur son statut sécuritaire en cas de crise (budget prévu : 140.000 euros).
 - c. **Moyens de communication des postes.** Outre le programme d'extension de dotation en téléphones sécuritaires, une dotation de 540.000 euros est dédiée à la transformation du réseau radio analogique en technologie numérique. Il est à noter que des postes pour lesquels ces moyens de communication étaient jugés superflus (Europe) commencent à être équipés.
 - d. **Exercices de crise.** Cette pratique semble être très profitable pour les postes qui se soumettent à ces exercices, décidées à l'initiative de l'ambassadeur. Le CdCS peut fournir des « kits » adaptées à l'environnement des postes intéressés.

V/ La réserve citoyenne

La commission a procédé à l'audition de la sénatrice Joëlle Garriaud-Maylam et du général d'Armée aérienne Jean-Paul PALOMEROS, ancien chef de l'état-major de l'Armée de l'Air et ancien commandant allié de transformation de l'OTAN.

Un historique de la Réserve citoyenne a été brossé depuis sa création en 1999 suite à la suppression du service militaire.

Elle est une composante de la réserve de sécurité nationale, qui comprend les réserves militaires et civiles des armées, de la gendarmerie et de la police nationale.

A côté d'une réserve dite « opérationnelle », la réserve citoyenne est composée de personnes sensibilisées aux enjeux de sécurité et de défense, qui donnent bénévolement de leur temps et de leur compétence au profit des forces armées.

Elle veut principalement créer une synergie entre la réserve opérationnelle et la société civile afin d'assurer une cohésion des compétences et une courroie de transmission des idées et des valeurs dans les deux sens.

La réserve citoyenne a pu se développer en France, grâce aux réseaux de personnes ayant une variété de compétences qui souhaitaient les mettre à la disposition des forces armées. Par contre à l'étranger ce développement a été quasiment inexistant.

L'Association Internationale de la Réserve Citoyenne de Défense (AIRC), lancée le 14 mars 2016 à l'initiative de la sénatrice Joëlle GARRIAUD-MAYLAM et du général Jean-Paul PALOMEROS vise à encourager le développement de la réserve citoyenne à l'étranger, en lien étroit avec les attachés de défense des ambassades, des ambassadeurs, et des consuls.

Cette association vise à créer un réseau de relais actifs dans chaque pays pour communiquer sur la réserve citoyenne auprès de la communauté française, pour susciter des vocations et pour orienter chaque potentiel réserviste vers l'attaché de défense.

Elle souhaite dépister des idées et des compétences dont la France pourrait bénéficier. Le général a cité en particulier la communication, les ressources humaines et l'informatique.

Le général a souligné qu'il n'y avait pas de critères spécifiques pour être réserviste citoyen. Toutes les compétences sont potentiellement les bienvenues. Le dossier d'affiliation est examiné par les services compétents de l'Armée sollicitée (Armée de l'Air, de Terre, Marine ou Gendarmerie).

Les deux intervenants ont cosigné un courrier destiné aux attachés de défense et aux ambassadeurs, les informant de l'existence de l'AIRC, en les encourageant à en informer leurs communautés respectives, mais aussi pour nous dire qu'il souhaitait également que les conseillers AFE et consulaires servent de relais pour communiquer sur l'AIRC auprès de leurs compatriotes dans leurs circonscriptions.

A ce sujet, la Commission soumet la résolution n°1 au vote de l'Assemblée Générale demandant que les Conseillers consulaires soient associés à l'organisation et au déroulement des Journées Défense et Citoyenneté dans leurs circonscriptions pendant lesquelles une information relative à la Réserve Citoyenne doit être délivrée.

VI / La Sécurité Civile

La Commission a auditionné le docteur Sergio Albarello, Directeur Santé de l'Unité de Gestion des Crises à la Sécurité Civile.

L'objectif était de connaître les conditions d'intervention de ce service lors de catastrophes naturelles survenues à l'étranger et les moyens techniques et budgétaires qui leur sont alloués.

Cette unité est placée sous l'autorité du ministère de l'Intérieur et son engagement à l'étranger peut nécessiter la réunion d'un comité interministériel ad hoc.

Ses missions définies par la loi du 13 août 2014, sont essentiellement de faire de la prévention des risques de toute nature, d'informer et d'alerter les populations, de protéger les personnes et les biens, et enfin de préparer et mettre en œuvre les moyens appropriés relevant de l'état et des collectivités territoriales.

Ces moyens sont constitués des sapeurs-pompiers, intégrés dans des CODIS au niveau départemental, avec un effectif de 248.000 hommes répartis dans 15.800 centres de secours. Ils interviennent 1 fois toutes les 8 secondes en moyenne nationale.

Viennent ensuite les unités militaires de renfort national et de projection internationale au nombre de 1500 hommes disposés sur trois sites nationaux. La décision d'engagement de ces unités est prise par le ministre de l'Intérieur sur demande de renfort émanant d'un préfet ou demande d'assistance d'un pays étranger.

Les moyens d'intervention sont calibrés en fonction des besoins de la manière suivante:

DICA : détachement intervention catastrophe aéromobile, doté de 60 effectifs dont 9 personnels santé

DPMP: détachement poste médical projetable, composé de 25 personnes dont 12 personnels santé

ESCRIM: élément de sécurité civile rapide d'intervention médicale, doté de 75 effectifs dont 45 de santé. Il peut emporter jusqu'à 130 m3 de matériel dont 2 blocs opératoires.

Sur la période 1990-2010 cet élément a été engagé dans 12 missions internationales. Son action s'inscrit dans le cadre du module européen et assure une autonomie chirurgicale et obstétricale conforme aux standards actuels de la médecine.

Ces moyens peuvent être engagés à l'étranger soit au titre du mécanisme européen de protection civile (avec une prise en charge de 80 % des coûts par l'Union Européenne) soit de manière bilatérale entre l'Intérieur et les Affaires étrangères.

La gestion des crises: le Directeur Général de la Sécurité Civile pilote le Centre Interministériel de Crises dont le bras armé est le COGIC (Centre Opérationnel de gestion interministérielle des crises).

Le COGIC a pour missions:

- d'informer les ministères des situations susceptibles de dégénérer en crises,
- d'anticiper et gérer les évènements,
- de répondre aux sollicitations du MAEDI et de l'UE
- et finalement d'accompagner la montée en puissance de la cellule de crises.

Le COGIC dispose d'un certain nombre de partenariats pour remplir ses missions avec par exemple la Croix Rouge, Météo France ou la SNCF.

La chaîne opérationnelle tant du côté civil, du maire au ministre, que du côté militaire, du délégué militaire départemental au CEMA, se décline en 4 niveaux au plan national et 5 pour l'international, permettant une prise de décision efficace et un calibrage optimal des moyens à engager.

A l'issue de cette audition le dialogue que nous avons engagé avec notre intervenant a mis en évidence la nécessité de former les élèves des lycées et collèges français à l'étranger aux rudiments essentiels de sécurité civile : ceci fait l'objet de la résolution n°2 à soumettre à notre Assemblée.

VII / AXA Assistance & Amarante : Offre Global Secure

Audition de Mme Kamélia Odeimi (Groupe AMARANTE) et de M. Eric ALLOMBERT (AXA Assistance).

Ces deux personnalités nous ont présenté l'offre globale et coordonnée d'assurance et d'assistance aux personnes expatriées ou en déplacement à l'étranger pour le compte de sociétés.

AXA Assistance, grand groupe de 10.000 prestataire, 440 millions de CA en France et près d'un million de dossiers ouverts, exerce son métier d'assureur dans le monde entier en effectuant 4 grands métiers : Santé et prévoyance, Voyage et conciergerie, automobile et poids lourds, domicile.

Dans le domaine de la santé et de la prévoyance, l'offre est globale, incluant même depuis peu un service de téléconsultation.

Amarante gère de son côté, à travers un réseau mondial de filiales et de partenariat stratégiques mais aussi de prestataires de sécurité :

- Une cellule de veille et d'analyse qui lui est propre
- une expertise en matière de sûreté et de gestion des crises.

Opérant dans le monde entier, Amarante propose toute une gamme de produit allant de la protection directe des personnes à la protection des infrastructures, la protection technologique et de l'information.

La clientèle va des petites et moyennes entreprises aux grands groupes et institutions internationales (UE, ONU).

AMARANTE Risk Intelligence est une filiale spécifiquement dédiée à l'analyse des risques au profit des français de l'étranger. Elle effectue un travail de suivi des risques, d'analyse prospective et de conseil en risque sécuritaire pour soutenir les entreprises dans leur processus de décision stratégique et ainsi assurer la sécurité de leurs employés et de leurs activités. A cet effet sont édités des documents disponibles sur le portail web ou avec une App pour smartphone donnant la synthèse, personnalisée et mise à jour en permanence de l'analyse sécuritaire par pays, par zone géographique ou même par ville.



Assemblée des Français de l'Étranger
25ème session

Paris, le 7 Octobre 2016

**Résolution de la
Commission de la sécurité et de la protection des personnes et des biens**

Résolution : SEC/R.1/16.10

Objet : Formation des élèves du réseau AEFE face aux risques, notamment terroristes.

L'Assemblée des Français de l'Étranger,

Considérant :

- ❖ L'existence d'une formation auprès des collégiens et lycéens en France, portant sur la conduite à tenir face à un acte ou une menace, notamment terroriste,
- ❖ Que les établissements scolaires Français à l'étranger sont aujourd'hui des cibles potentielles,

Demande :

La mise en place d'une formation de même type dans l'ensemble des établissements scolaires français à l'étranger.

Résultat	Adoption en Commission	Adoption en Séance
<u>UNANIMITÉ</u>	X	X
Nombre de voix « pour »		
Nombre de voix « contre »		
Nombre d'abstentions		



Assemblée des Français de l'Étranger
25ème session

Paris, le 7 Octobre 2016

**Résolution de la
Commission de la sécurité et de la protection des personnes et des biens**

Résolution : SEC /R.2/16 .10

Objet : Participation des Conseillers Consulaires aux JDC

L'Assemblée des Français de l'Étranger,

Considérant :

- ❖ Que la participation à la journée Défense et Citoyenneté (JDC) est une obligation pour tous jeunes français, y compris ceux établis hors de France,
- ❖ Que l'objet de cette journée est notamment de susciter et de renforcer l'esprit d'appartenance à la Nation Française,
- ❖ Le rôle d'information et d'acteur de proximité des Conseillers Consulaires auprès des communautés françaises de leurs circonscriptions,

Demande :

Que les Conseillers Consulaires soient associés à l'organisation et au déroulement de cette journée.

Résultat	Adoption en Commission	Adoption en Séance
<u>UNANIMITÉ</u>	X	X
Nombre de voix « pour »		
Nombre de voix « contre »		
Nombre d'abstentions		